

Appel à projets

Écoles d'Été/Hiver ERUA

ERUA Seasonal Schools

L'Université européenne ERUA (European Reform University Alliance) réouvre son appel à projets pour les écoles d'été/hiver.

Introduction

ERUA réunit 8 universités européennes : les universités de Paris 8 (France), de la mer Égée (Grèce), de Macerata (Italie), de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), des Sciences Sociales SWPS (Pologne), de la Viadrina (Allemagne), de Mykolas Romeris (Lituanie) et la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie). Lancé le 1er novembre 2020 et renouvelé le 1er novembre 2023, ce projet est cofinancé par la Commission européenne dans le cadre de l'Initiative des Universités Européennes.

Notre mission est de réunir les étudiant·es et les personnels de nos universités, issus de diverses régions d'Europe et de tous horizons socio-économiques, afin de contribuer à la construction d'une société plus juste, ouverte et inclusive. Pour atteindre cet objectif, ERUA intègre dans son offre de formation des approches innovantes et expérimentales visant à redéfinir le rôle de l'enseignement supérieur.

Pour plus d'informations sur ERUA : <https://erua-eui.eu/>

Qu'est-ce qu'une école d'été/hiver ERUA ?

L'alliance ERUA favorise les parcours de formation « à la carte », basés sur la modularité et les programmes de courte durée et/ou sur la mobilité courte. Dans le cadre d'ERUA, le dispositif des écoles d'été/hiver vise à créer des formations intensives (1 à 2 semaines) en anglais, afin d'élargir les opportunités de formation pour les étudiant·es et de renforcer l'internationalisation des cursus. L'utilisation des autres langues de l'alliance est également valorisée.

Ces formations s'adressent à tous les niveaux d'étude (Licence, Master, Doctorat) et peuvent être des modules autonomes ou intégrés dans un parcours académique.

Objectifs et priorités

L'objectif est de favoriser des projets collaboratifs diversifiés (co-enseignement, stages de terrain, travail en groupe, etc.), avec une approche interdisciplinaire encouragée. La participation des universités partenaires, des acteur·rice·s professionnel·le·s ou d'autres parties prenantes constituera une valeur ajoutée au projet.

L'équipe ERUA peut accompagner les personnes porteuses de projet en identifiant des intervenant·e·s issu·e·s des universités partenaires.

Les projets interdisciplinaires sont également éligibles et encouragés.

Cet appel permettra de sélectionner 2 projets d'écoles d'été/hiver par année.

Critères d'éligibilité

Cet appel est ouvert aux enseignant.e.s de l'Université de Paris 8 afin de concevoir une offre de formation de courte durée en accord avec leurs ambitions, leurs domaines d'étude et de recherche à destination de leurs étudiant.es. Les projets interdisciplinaires sont également éligibles.

Les activités peuvent cibler des domaines spécifiques ou des « soft skills » comme les compétences interculturelles, la gestion de projet, la pensée créative ou la résolution de problèmes. Des crédits éducatifs ECTS peuvent être attribués pour faciliter la reconnaissance des activités.

Ces activités doivent s'inscrire dans les objectifs ERUA et apporter des bénéfices et des compétences pour tous les parties prenants (enseignants, étudiants, universités de l'alliance).

Coordinateur du projet	Enseignant.e.s de l'Université de Paris 8
Autre personnel académique impliqué	Tous les personnels académiques des universités membres d'ERUA
Contenu du séminaire	Libre
Disciplines ouvertes	Toutes les disciplines
Durée	1 semaine Les projets peuvent inclure un travail préparatoire (en ligne).
Format	Sur site, virtuel ou en format hybride (mi-virtuel mi-physique)

Langue	Anglais
Période dans l'année	Entre juin et août 2025
Niveau d'étude des étudiants	Tous les niveaux d'études

Critères de sélection

Les projets retenus seront sélectionnés pour leur caractère innovant, inclusif et réalisable. Les écoles d'été/hiver seront ouvertes à tous les étudiant.es de l'alliance ERUA.

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Alignement avec les objectifs et la mission d'ERUA
- Innovation et originalité du projet
- Qualité de la conception et de l'organisation du projet
- Impact attendu pour les participant-e-s et les institutions

La sélection tiendra compte d'une diversité des thèmes et des formats afin de favoriser un éventail varié d'activités.

Budget et accompagnement

Les heures complémentaires d'enseignement pourront être financées selon les règles en vigueur à Paris 8 et uniquement s'il s'agit d'un module de formation autonome.

Les mobilités des étudiant.es et du personnel seront financées par le budget ERUA, y compris les mobilités préparatoires, si nécessaire. Les mobilités des personnels et étudiant.es des universités partenaires qui devront se rendre à Paris 8 sont financées par les universités d'envois.

Enfin, un.e ingénieur.e en innovation pédagogique accompagnera la mise en œuvre des projets sélectionnés.

Procédure de soumission des projets

Les candidatures doivent être soumises exclusivement via le [formulaire en ligne](#), avec les documents suivants à joindre au format PDF :

1. Proposition de projet
2. Budget prévisionnel
3. Tout autre document jugé utile pour prouver la qualité du projet

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse projet-pedagogique-erua@univ-paris8.fr.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.